
DECRET N° 2015/437 **DU** 02 OCT 2015
portant nomination d'un Conseiller Spécial à la Présidence de la République.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU** la Constitution ;
- VU** le décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- VU** le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Monsieur **SAMBA Dieudonné** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Conseiller Spécial à la Présidence de la République

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

YAOUNDE, le 02 OCT 2015

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



Paul Biya
PAUL BIYA